

Le ministre voudra-t-il proposer au cabinet, dans le cadre du programme des projets spéciaux de relance, qu'au lieu de dépenser 42 millions pour rénover une vieille bâtisse gouvernementale située dans le centre-ville de Vancouver et qui n'offre aucune possibilité d'emploi à long terme, que les 42 millions soient attribués à un projet-pilote afin que les membres de la coalition des pêcheurs et d'autres puissent entreprendre d'assainir les cours d'eau, de construire des bassins d'incubation et d'aménager des frayères, enfin utiliser cet argent d'une façon beaucoup plus constructive qu'on posant du tapis dans une vieille bâtisse afin que les fonctionnaires s'y trouvent plus à l'aise?

**L'hon. Pierre De Bané (ministre des Pêches et des Océans):** Monsieur le Président, il est certain que plusieurs initiatives peuvent s'envisager pour refaire et reconstituer les stocks de la côte du Pacifique. Le gouvernement a déjà attribué plus de 150 millions au programme de mise en valeur des salmonidés. Cette année et l'an prochain, il ajoutera encore 75 millions à ce programme.

L'initiative que propose le député, soit la protection des habitats du poisson, est sûrement intéressante, mais il faut admettre une fois pour toutes que la meilleure façon d'accroître les stocks et la moins coûteuse, c'est de diminuer les prises. Il faut bien s'en rendre compte.

Je suis certain que la majorité des pêcheurs comprennent que l'effort de pêche doit être réduit si nous voulons donner une chance aux stocks de se reconstituer.

**M. le Président:** Une brève question supplémentaire. La présidence voudrait donner la parole à un autre député.

ON PROPOSE QUE LE COMITÉ SE RENDE SUR LA CÔTE OUEST

**M. Thomas Siddon (Richmond-Delta-Sud):** Monsieur le Président, cette question comporte bien d'autres aspects qui pourraient être examinés. Cependant, j'ai une question à poser au ministre compte tenu de la motion que tous les partis ont adoptée hier à la séance du comité permanent, soit que le comité permanent des pêches et des forêts soit autorisé à se rendre immédiatement sur la côte ouest pour visiter les collectivités de pêcheurs et mieux se renseigner auprès d'eux et de leurs familles sur la façon dont ils veulent participer à la relance de l'industrie de la pêche. Le ministre et le gouvernement sont-ils prêts à appuyer le comité permanent et à lui permettre immédiatement d'aller sur la côte ouest et de formuler des recommandations qui seront soumises à toute la Chambre?

**L'hon. Pierre De Bané (ministre des Pêches et des Océans):** Monsieur le Président, je n'ai pas changé d'avis. Il ne m'appartient pas de me mêler du travail du comité parlementaire.

**M. Siddon:** Appuyez-vous cette initiative?

### Questions orales

**M. De Bané:** Il faudra l'examiner en temps et lieu et je demanderai l'avis du leader parlementaire du gouvernement.

\* \* \*

### LES FORÊTS

#### LA NÉGOCIATION DES ACCORDS FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX

**M. Lyle S. Kristiansen (Kootenay-Ouest):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances, en partie parce que le ministre dont relève le service canadien des forêts est absent aujourd'hui. Le ministre des Finances doit savoir que les négociations concernant un nouvel accord fédéral-provincial sur les forêts, en Colombie-Britannique, viennent d'être rompues. Par conséquent, il est possible que les dépenses du gouvernement fédéral à l'égard des forêts en Colombie-Britannique ne s'élèvent plus à près de 52 millions de dollars, mais seulement à 5 millions l'an prochain.

Il doit savoir également qu'aucun nouvel accord n'a été conclu dans le domaine forestier avec les trois grandes provinces, à savoir l'Ontario, le Québec et la Colombie-Britannique. Puisque le gouvernement fédéral n'a dépensé jusqu'ici que 10 des quelque 130 millions de dollars affectés au reboisement, le ministre peut-il nous donner l'assurance que les fonds qui n'auront pas été dépensés cette année, parce que les provinces et le gouvernement fédéral n'ont pas pu se mettre d'accord, s'ajouteront aux crédits prévus pour la prochaine année financière, ce qui nous permettra de sauver le peu qui reste, dans bon nombre de provinces, de ce secteur très important pour notre pays?

**L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances):** Monsieur le Président, des entretiens sont effectivement en cours avec les diverses provinces en vue de reconduire les accords sur les forêts. Certains d'entre eux ont déjà été conclus, notamment avec le gouvernement du Manitoba. Dans d'autres provinces, comme la Colombie-Britannique, il semble être plus difficile de se mettre d'accord. Je sais que mon collègue consacre beaucoup de temps et d'efforts à la conclusion d'une entente satisfaisante. Nous poursuivrons nos efforts dans ce domaine. Pour répondre à la demande précise du député, nous y réfléchirons.

**M. Pinard:** J'invoque le Règlement.

**M. le Président:** Le député peut-il poser une brève question supplémentaire parce que nous n'avons plus de temps?

**M. Nielsen:** J'invoque le Règlement.

**M. le Président:** Je donnerai la parole au député pour un rappel au Règlement après une brève question supplémentaire.

**M. Pinard:** J'invoque le Règlement.

**M. le Président:** La présidence souhaite permettre au député de poser une brève question supplémentaire avant d'entendre le rappel au règlement.